

Présidence de M. Gérard COLLOMB, Maire

Le lundi 19 janvier 2009 à 16 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 13 janvier 2009 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer M. Karim Héral secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

Appel nominal

Présents : M. Collomb, M. Touraine, Mme Giovacchini, M. Buna, Mme Guillaume, M. Lévêque, Mme Vallaud Belkacem, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondeur, M. Fournel, Mme Gouzou-Testud, M. Képénékian, Mme Gay, M. Daclin, Mme Rabatel, M. Hémon, Mme Haguenauer, M. Tête, Mme Roure, M. Philip, Mme Pierron, M. Maleski, Mme Brugnera, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Deharo, M. Sanhadji, Mme Bonniel-Chalier, M. Flaconnèche, Mme Rivoire, Mme Frih, M. Helal, Mme Chevassus Masia, M. David, M. Turcas, Mme Nachury, Mme Bertrix Veza, Mme Balas, M. Nardone, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, Mme Faurie Gauthier, M. Rudigoz, M. Hugué, Mme Bouzerda, Mme Chichereau Dinguirard, M. Giordano, M. Julien-Laferrière, Mme Hajri, M. Bolliet, M. Vesco, M. Lebuhotel, Mme Gleize, M. Havard, Mme d'Anglejan, M. Royer, M. Broliquier, M. Hamelin, Mme Berra, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Roy, M. Arrue, Mme Dognin-Sauze, Mme Perrin-Gilbert, Mme de Lavernée.

Dépôts de pouvoirs : Mme Gay, Mme Frih, Mme Faurie-Gauthier, Mme Pesson, Mme Balas ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Claisse, M. Arrue, Mme Dognin-Sauze, Mme Perrin-Gilbert, Mme de Lavernée.

Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées : Mme d'Anglejan, Mme Berra, Mme Haguenauer, M. Havard, M. Maleski, Mme Psaltopoulos, Mme Reynaud ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Hugué, Mme Nachury, M. Flaconnèche, M. Turcas, M. Lebuhotel, M. Bolliet, M. Nardone.

M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée le 31 mars 2008

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe du 31 mars 2008.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de baux, d'avenants et de conventions.

La liste de ces décisions est parue dans le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Lyon du 12 janvier 2009.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)

Présentation des vœux du Conseil municipal à M. le Maire

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, je vais passer la parole, conformément à la tradition, à M. Jean-Louis Touraine.

M. TOURAIN Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, au nom de l'ensemble de mes collègues du Conseil municipal, je vous présente des vœux très sincères et très chaleureux pour 2009. Des vœux pour vous-même, pour votre femme et vos enfants, pour tous ceux qui vous sont chers, des vœux aussi pour tous les Lyonnais en cette année 2009, où tout le monde a besoin de trouver le chemin de l'espérance, du renouveau, de l'esprit pionnier et de la solidarité. Des vœux de santé, d'affection et d'épanouissement personnel et professionnel.

Cette sympathique cérémonie des vœux est chaque fois, pour moi, un plaisir nouveau et profond permettant de vous dire avec conviction, Monsieur le Maire, que les Lyonnais en général, et les Conseillers municipaux de Lyon en particulier, vous sont très attachés et très reconnaissants de l'œuvre réalisée et de celle en cours.

Cet affectueux attachement vaut, bien sûr, pour tous les groupes de votre Majorité. Mais je peux vous affirmer qu'il est en grande partie partagé par

nombre des élus de l'Opposition. Légitimement, ceux-ci formulent parfois des propositions différentes, mais beaucoup m'ont confié qu'ils reconnaissent l'évolution globalement positive, favorable et dynamique de la Ville de Lyon depuis que vous en avez la responsabilité.

(Applaudissements.)

Merci de votre approbation.

En cette année 2009, mes vœux seront particuliers, à deux titres. Premièrement, vous venez, cher Gérard Collomb, de remporter une victoire électorale historique à Lyon. Deuxièmement, le contexte national et international est particulièrement préoccupant, nous obligeant à une certaine sévérité, à beaucoup de considération pour nos concitoyens et à une immense imagination.

Vous avez été élu très largement par les Lyonnais aux élections municipales récentes ; ceci traduit une appréciation très positive de votre action et de celle de votre équipe ; cela vaut encouragement pour l'avenir, mais aussi responsabilités nouvelles. Une grande marque de confiance, un témoignage de reconnaissance et d'espoir pour l'avenir signifient moins félicitations qu'obligations.

Ensemble, Monsieur le Maire, nous sommes obligés de réussir ce deuxième mandat au moins aussi bien que le premier. Les attentes sont nombreuses et fortes. Il nous faut exaucer toutes celles qui sont légitimes et réalistes ; elles sont nombreuses mais quel que soit l'ampleur du défi nous devons le relever. Malgré les difficultés des temps récents, ou peut-être d'autant plus que nos concitoyens sont confrontés à des difficultés inhabituelles. Vous avez pris la mesure de l'enjeu, vous l'avez soigneusement analysé et commenté. Nous avons confiance dans votre leadership pendant cette traversée en forte houle car vous avez l'énergie, la volonté et la détermination pour réussir.

Vous avez créé, Monsieur le Maire, un modèle de gouvernance de collectivité locale qui a porté ses fruits. Dans la tempête du présent comme dans les eaux plus calmes du passé, ce mode de pilotage sera à l'évidence bénéfique. Vous avez un contact simple et chaleureux avec les Lyonnais, c'est un atout supplémentaire. Enfin, vous avez une équipe désireuse de déployer de grands efforts au service des Lyonnais. Vous saurez sans aucun doute assurer l'animation de l'ensemble de l'équipe des élus et des services municipaux. Tous sont dévoués car ils savent que l'intérêt des Lyonnais en dépend.

Les temps actuels sont assombrés. Des conflits grondent dans plusieurs parties du monde, dont certaines sont proches. Vous avez déjà offert l'aide de la Ville de Lyon pour la construction de la paix, une paix juste, à laquelle nous aspirons tous. Continuons à travailler à cette paix, ici et ailleurs. Prônons la modération, la justice, l'apaisement, le respect mutuel, la reconnaissance de droits réciproques. A Lyon, comme au Proche Orient, cela portera ses fruits.

« Imaginez tous les gens vivant leur vie dans la paix... Vous pouvez dire que je suis un rêveur mais je ne suis pas le seul. » Vous avez reconnu, j'en suis sûr, la traduction de la célèbre chanson de John Lennon.

Le ciel de France est couvert de nuages qui ont pour noms « inquiétude pour l'emploi », « angoisse pour l'avenir des enfants et pour les retraites », « colère devant la régression du pouvoir d'achat et de l'accessibilité aux soins ». Une crise d'abord financière et maintenant économique et sociale se développe dans le monde, et singulièrement dans notre pays. Moins de ressources sont disponibles pour les particuliers comme pour les collectivités. Pourtant nous devons faire plus, plus de solidarité et de soutien pour un nombre croissant de personnes dans la précarité, plus de dynamisation économique, plus de réalisations publiques. Il y a moins d'argent et nous devons plus redistribuer, il y a des possibilités réduites et une aide de l'Etat en régression, mais nous devons plus entreprendre. Malgré la crise, il nous faut créer du travail pour les entreprises, développer des actions en faveur de l'environnement, améliorer la qualité de vie des Lyonnais.

Comment faire ? Vous l'avez dit, Monsieur le Maire, lors de vos vœux récents à la presse, nous devons avoir une politique audacieuse. Surtout pas de défaitisme, pas de résignation, pas de lamentations. Ni pessimisme, ni morosité. De l'énergie, de l'audace, de l'imagination. Lyon est riche de talents multiples. Qu'ils oeuvrent en synergie et qu'ils fécondent notre Ville ! Développons une confiance plus forte que jamais dans notre jeunesse, dans son intelligence et dans sa formation, dans la recherche et la culture. Parions sur les hommes et les femmes d'aujourd'hui et surtout de demain ! Méditons et appliquons la belle phrase de Mark Twain : "They did not know it was impossible, therefore they did it ». Comme ses héros, comme les meilleurs pionniers et chercheurs, ignorons l'impossible, refusons les Cassandre et réalisons ce qui fait doute chez les trop prudents, les trop timorés, les trop raisonnables.

A la fin de la dernière guerre mondiale, alors que l'économie française était très affaiblie, le Conseil national de la Résistance imaginait, puis développait un système de solidarité sociale exemplaire. Aujourd'hui où il y a crise, mettons de même l'imagination dans tous les lieux de pouvoir. « L'imagination est la reine du vrai et le possible est une des provinces du vrai. » Imaginons et rendons possible une redistribution en faveur des plus défavorisés, une reprise de l'emploi, une dynamisation de l'activité et un retour au bien-être de tous. Tout cela ne dépend que de l'intelligence et de l'imagination. En manquerions-nous à Lyon ? Non, certes pas. Sous votre direction, nous créerons une société nouvelle, dans un monde nouveau, ici même. Sans immodestie, mais avec la volonté de réussir et d'entraîner un mouvement humaniste positif.

Ayons tous ensemble confiance dans l'imagination des Lyonnais, en un temps où nécessité fait loi, où nous ne nous résignons pas à la médiocrité et à la petitesse, et où aucun carcan ne pourra contraindre notre légitime ambition pour Lyon. « L'imagination ouvre parfois des ailes grandes comme le ciel dans un cachot grand comme la main. »

Bonne année à vous, Monsieur le Maire, et bonne année à tous les Lyonnais !

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Monsieur le Premier Adjoint, cher Jean-Louis Touraine, merci de vos vœux. Sachez que je les apprécie à toute leur valeur comme j'apprécie l'action que vous pouvez mener au quotidien, à mes côtés, au service de la Ville. Je veux moi aussi présenter mes vœux à toute l'assemblée, sur quelque banc que nous siégeons. L'histoire a fait que je connais à la fois les vertus et les limites de chaque position dans cette assemblée. J'ai connu longtemps, trop longtemps peut-être, celle de l'Opposition et donc, j'en ai bien vu les côtés plaisants, celui qui permettait d'ouvrir tout le champ des possibles, sans avoir l'obligation bien évidemment d'avoir à financer ce champ des possibles. Peut-être tout à l'heure, dans les débats budgétaires, verrons-nous qu'il y a encore là aussi des contradictions entre le fait de vouloir réaliser le plus largement possible, mais évidemment de dire que cela devrait être fait à moindre coût. Du côté de la Majorité, les choses sont exactement contraires. Nous voyons bien tout le champ des possibles mais nous sommes obligés de faire un certain nombre de choix, et ces choix bien évidemment nous les assumons. Nous devons d'autant plus en faire que cette période va être effectivement une période difficile et que nous devons nous fixer à nous-mêmes un certain nombre de priorités.

Vous l'avez dit, Monsieur le Premier Adjoint, nous entrons dans une période grave, grave pour un certain nombre de nos concitoyens, que la crise va frapper brutalement, grave pour nos entreprises, qui vont connaître quelques difficultés, grave pour l'Etat, qui va voir ses recettes diminuer, tandis que ses dépenses augmenteront, grave aussi, par conséquence, et on le verra tout à l'heure, pour les collectivités locales, qui verront leurs moyens resserrés.

J'ai eu l'occasion de le dire dans ces occasions, il ne faut effectivement pas désespérer, mais voir quel monde nouveau peut surgir de cette crise.

Je crois toujours que les crises sont l'occasion d'imaginer un autre monde. On se souvient qu'après la crise de 1929, ce fut le New Deal et la mise en place de ces politiques keynésiennes qui était une révolution intellectuelle et qui finalement donnèrent lieu peut-être au meilleur de l'histoire du progrès économique et social de nos pays : l'époque des Trente Glorieuses.

Je crois qu'aujourd'hui nous sommes confrontés à un même basculement et que de la crise d'aujourd'hui va surgir un autre Monde. Mais la difficulté est peut-être encore aujourd'hui plus grande qu'elle n'était à l'époque, parce que s'il est une leçon à retenir de la crise, c'est que désormais tous les pays sont interdépendants les uns des autres et qu'un problème qui naît dans tel pays, se répercute forcément à l'ensemble des pays à travers la planète.

Et donc la réponse aujourd'hui ne peut être qu'une réponse globale qui doit être une réponse internationale, une réponse au niveau des grandes

régions du monde, une réponse au niveau des Etats, mais qui ne nous exonère pas, nous, au niveau local, d'apporter notre propre pierre à cette transformation.

Et je crois qu'effectivement dans notre agglomération, nous avons comme vous l'avez dit, à mettre l'imagination au pouvoir : Mme Gelas sait qu'il y a déjà 40 ans nous étions des visionnaires, puisque nous voulions déjà mettre l'imagination au pouvoir. Nous sommes en train de le faire aujourd'hui en essayant de faire en sorte que l'agglomération lyonnaise puisse, effectivement, être un modèle pour la société de demain. Modèle de la société de demain, ce sera une économie qui soit toujours performante, peut-être –je vais m'adresser là au Président de la CGPME- une économie qui soit plus attachée aux réalités des entreprises, plutôt qu'à la spéculation financière qui, petit à petit, se déconnecte de la réalité économique. C'est là évidemment qu'est née la crise.

Ensuite, une réalité sociale : on voit bien, aujourd'hui, le problème des inégalités et de l'accroissement de ces inégalités -tant à l'intérieur de nos pays, qu'entre les différents pays- lourdes de menace pour l'avenir. Tout à l'heure, Monsieur le Premier Adjoint, vous évoquiez un certain nombre de conflits. Nous voulons être, effectivement, des médiateurs de la paix – évidemment à notre humble niveau- dans la coopération internationale, que nous allons développer avec Jean-Michel Daclin. Nous avons décidé de la réorienter, de faire en sorte que notre priorité soit consacrée désormais au développement et aux coopérations économiques, de manière à ce que nous puissions faire décoller un certain nombre de pays, ou au moins aider un certain nombre de villes à progresser en ce sens : ce sera votre tâche, ce sera la tâche d'Hubert Julien-Laferrière.

Et puis enfin, prise en compte de la crise écologique. Nous avons aujourd'hui les 5^{es} Assises du Développement Durable, que j'ouvrais ce matin avec Jean-Jacques Queyranne à l'Opéra. On voit bien qu'aujourd'hui, derrière la crise économique, il y a une crise également importante, peut-être même plus importante encore, et qui demande à ce que nous changions nos modèles de production, nos modèles de consommation, si nous voulons effectivement préserver l'avenir de notre planète.

Alors oui, nous allons essayer de faire tout cela ensemble à Lyon et de nous battre, pour essayer de faire en sorte que cette crise puisse peut-être dans notre agglomération, frapper moins brutalement qu'elle ne le fait ailleurs, pour mener des politiques de solidarité, avec ceux qui, malgré nos efforts économiques, seront touchés dans leur vie personnelle, dans la vie de leur famille. Pour cela vous pouvez compter sur moi, sur les capacités d'imagination, d'anticipation, sur celles aussi de coopération avec l'ensemble des forces vives de la ville.

Nous devons toujours savoir que ce n'est pas avec 73 Conseillers municipaux que l'on transforme une ville. C'est avec la participation de tous ceux qui savent faire preuve d'intelligence, d'enthousiasme, de talent, de générosité dans la ville. Si nous sommes à leur écoute, si nous savons être attentifs à leurs préoccupations, alors sans doute nous pourrons, au niveau local, sinon inverser le cours des choses, au moins pouvoir contribuer à déjà

apporter un certain nombre de réponses à la crise que nous connaissons aujourd'hui et qui pour moi est pleine malgré tout, d'espérances.

Espérances d'un monde nouveau qui aura tenu compte de nos échecs, qui aura tenu compte peut-être du fait que les individualités, le fait de ne penser qu'à soi, l'exacerbation de la concurrence, fait qu'à un moment donné, la crise devient globale et qu'elle frappe chacun. C'est ce message que nous avons, je crois, à porter et nous y donnerons des réponses concrètes dans les mois et les années qui viennent, ce sera tout l'objet de l'action que nous menons.

Alors, vous m'avez dit : « Essayez de naviguer sur les temps de tempête, comme vous avez navigué dans des temps plus calmes. » Sachez que par le passé, j'aimais beaucoup la voile, lorsque j'avais le temps d'en faire un peu et un certain nombre de mes coéquipiers, à l'époque, admiraient mon art d'éviter les écueils : j'essayais de ne pas aller trop près des bords et donc, lorsque nous étions dans une passe, de pouvoir avoir une politique qui –je ne vais pas dire comme M. Vesco soit au centre- permette quand même d'éviter qu'on ne soit trop près d'un bord ou de l'autre, que l'on ne tombe pas de Charybde en Scylla ! Et donc que l'on puisse mener l'avenir de cette ville sur des bases assurées. Merci.

(Applaudissements.)

Désignations dans divers organismes

M. LE MAIRE : L'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit : «qu'il est voté au scrutin secret, lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. »

Toutefois, « le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. »

Les désignations qui vont suivre ne nécessitent pas obligatoirement un vote au scrutin secret.

Aussi, je vous propose de procéder à un vote à mains levées pour l'ensemble de ces désignations :

Y-a-t'il des votes « Contre » ? « Abstention » ?

(Adopté à l'unanimité.)